

Objectif Oman

Mai 2017



Faits saillants

- S&P dégrade la note souveraine d'Oman en catégorie spéculative avec perspective négative
- Succès d'une émission de 2 Mds USD d'obligations islamiques (sukuks)
- Oman Air creuse ses pertes en 2016 avec un déficit de près de 130 M OMR
- Le cabinet ODG obtient le contrat de design et de gestion du duty-free du nouvel aéroport de Mascate
- Premières livraisons de munitions de l'unité de fabrication de cartouches réalisée par Manurhin

CLIMAT DES AFFAIRES

Oman, 5^{ème} pays arabe en matière d'efficacité du marché du travail (Forum Economique Mondial)

Dans un rapport mis en ligne fin mai sur le site du Forum Economique Mondial, le Sultanat d'Oman apparaît au 5^{ème} rang des pays arabes (sur 13 pays concernés) en matière d'efficacité du marché du travail. Le rapport, intitulé « *The New Economic Context for the Arab World* », attribue au Sultanat d'Oman un score de 4,1/7 correspondant au 82^{ème} rang mondial (sur 138 pays classés). Le Forum Economique définit l'efficacité du marché du travail selon les critères suivants : les relations employeur-employé, la flexibilité des salaires, le travail des femmes, les pratiques relatives à l'embauche et au licenciement, l'effet des taxes sur le marché du travail ainsi que la productivité. Comparé au reste de la région, le Sultanat d'Oman reste loin derrière les Emirats-Arabes-Unis (11^{ème} au plan mondial avec un score de 5,1/7), le Qatar (17^{ème} avec la note de 5,2/7), Bahreïn (35^{ème} au plan mondial avec la note de 4,6/7) et l'Arabie Saoudite (65^{ème} avec 4,3/7). Il devance le Koweït, classé au 115^{ème} rang mondial avec la note de 3,7/7. Selon le rapport, la performance du marché du travail omanais est largement pénalisée par le manque de flexibilité salariale, le faible taux d'emploi des femmes, les contraintes d'omanisation et une productivité nettement insuffisante.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

S&P rétrograde la note souveraine d'Oman en catégorie spéculative assortie d'une perspective négative

Le 12 mai, l'agence de notation *Standard and Poor's* a abaissé d'un cran, de BBB- à BB+, la dette souveraine de long terme du Sultanat d'Oman, lui faisant perdre son statut investissement. Cette décision, fondée essentiellement sur l'insuffisante résilience financière de l'économie, conséquence de l'érosion rapide des réserves dans un contexte de déficits jumeaux élevés et persistants, devrait se traduire à moyen long terme par une intensification des pressions, en particulier en matière de financement. La perte du statut investissement devrait notamment accentuer le mouvement de hausse des taux d'intérêt alors que la perception du risque omanais par les marchés pourrait être amenée à se détériorer assez rapidement. Le fait que la dette publique soit aujourd'hui majoritairement détenue, à 68 %, par des non-résidents accentue d'autant la vulnérabilité de l'économie. Les deux autres grandes agences, *Moody's* et *Fitch* qui classent respectivement la dette omanaise à deux et trois crans au-dessus de la catégorie spéculative, devraient suivre le mouvement, mais sans aller, *a priori*, jusqu'à passer sous le seuil du statut d'investissement.

Evolution des notes de la dette de long terme d'Oman par les trois grandes agences de notation

	2015	2016	Note actuelle	Tendance	Perspective
Standard & Poor's	A-*	BBB-	BB+	↘	négative
Fitch Ratings	-	-	BBB	=	stable
Moody's	A1	A3	BAA1	↘	stable

*A- en février 2015 et BBB+ à partir de novembre 2015

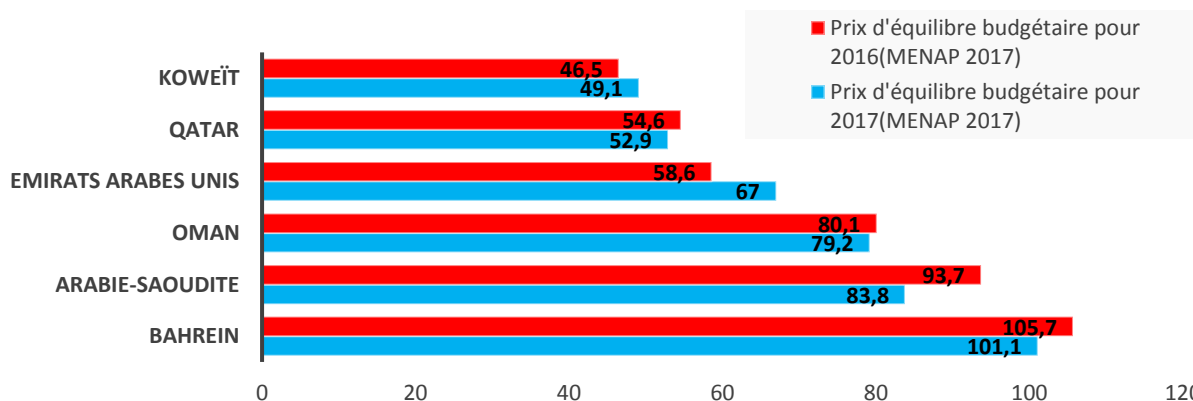
Succès d'une émission de 2 Mds USD d'obligations islamiques sur les marchés

Alors que les principales banques publiques chinoises s'apprêteraient à prêter au ministère des Finances 3,6 Mds USD à 5 ans, le Sultanat a émis le 23 mai dernier 2 Mds USD de *sukuks* (obligations islamiques) avec un *spread* de 235 pdb. L'émission a été sursouscrite 3,45 fois. Les établissements *Alizz Islamic Bank*, *Citigroup*, *Dubai Islamic Bank*, *Gulf International Bank*, *HSBC Holdings Plc*, *JP Morgan Chase & Co* et *Standard Chartered* ont co-dirigé l'opération. L'accumulation de ces nouvelles dettes confirme néanmoins les difficultés persistantes de financement des déficits jumeaux.

FMI : le prix d'équilibre budgétaire d'Oman révisé à la hausse à 79 USD en 2017 après 80 USD en 2016

A l'occasion de la publication des perspectives économiques de la région MENAP (*Middle East, North-Africa, Afghanistan, Pakistan*) d'avril 2017, le FMI a revu à la hausse ses prévisions du prix d'équilibre budgétaire d'Oman pour 2016 (80,1 USD contre 73,1 USD projeté en avril 2016) et 2017 (79,1 USD contre 76,7 USD projeté il y a un an). Cette révision s'expliquerait à la fois par la baisse insuffisante des dépenses de l'Etat, le coût toujours élevé de l'extraction de l'huile omanaise et le poids croissant de la dette et de ses intérêts sur les comptes publics. Le FMI note en outre la baisse rapide des ressources budgétaires rapportées au PIB, reflet de la part toujours prépondérante des recettes issues de l'exploitation et de la vente des hydrocarbures dans les recettes totales (70 % en 2016). Les revenus de l'Etat ne représenteraient ainsi plus que 34,5 % du PIB en 2016 et 33,1 % cette année contre des prévisions initiales, d'avril 2016, de 37,5 % et 38,6 % respectivement. Le Fonds s'inquiète enfin du rythme de progression de la dette publique et de la dette externe, Oman affichant pour cette année un ratio de dette publique/PIB de 38,5 % contre moins de 5 % en 2014 et un ratio dette externe/exportations de biens et services de 85 % contre 15,3 % en 2014.

Prix d'équilibre budgétaire en 2016 et 2017 en USD



Source : FMI

Le taux de bancarisation des Omanais s'élevait l'an dernier à 68 % (bureau des statistiques)

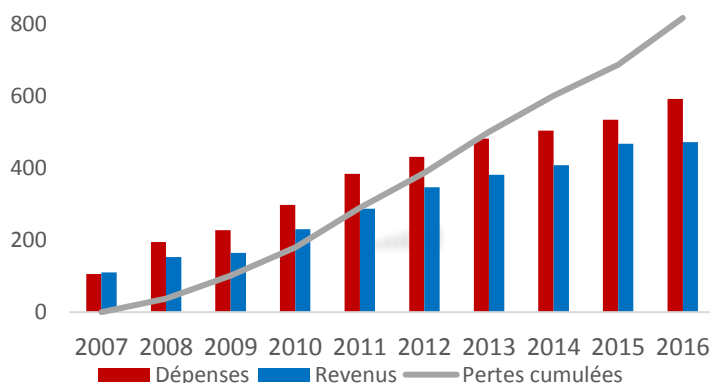
Le bureau des statistiques et la Banque centrale ont publié début mai une étude sur la bancarisation de la population omanaise et expatriée en 2016. D'après les données recueillies, 68 % des Omanais disposaient l'an dernier d'un compte bancaire contre 46 % s'agissant des expatriés, établissant une moyenne à 56 % pour l'ensemble de la population. L'étude pointe des différences significatives suivant le sexe puisque 62 % des hommes (Omanais et expatriés confondus) possédaient l'an dernier un compte bancaire contre 42 % de femmes, et suivant le niveau d'éducation : 83 % des personnes ayant un diplôme supérieur disposent ainsi de services bancaires contre 42 % pour les personnes ayant un diplôme d'éducation générale.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Aéronautique : Oman Air clôture l'année 2016 avec une perte de 129,8 M OMR (rapport annuel)

La compagnie nationale *Oman Air*, détenue à 99 % par le gouvernement, a enregistré l'an dernier une perte nette de 129,82 M d'OMR (soit 27,5 % du chiffre d'affaires), en hausse de +50 % par rapport à 2015 (perte nette de 86,33 M d'OMR, soit 18,5 % du chiffre d'affaires). En 2016, les revenus se sont établis à 472 M OMR pour des dépenses de 593 M OMR, composées essentiellement des dépenses en personnel (24 %), carburant (20 %), taxes et redevances (12 %), assistance en escale (10 %), coût de location d'aéronefs (10 %), maintenance (7 %) et dépréciation (8 %). La compagnie est en déficit depuis 2008, conséquence d'une hausse des dépenses supérieure à celle des revenus (respectivement +14,8 % et +13,8 % en moyenne entre 2008 et 2016). Fin 2016, les pertes cumulées d'*Oman Air* se chiffraient à 817 M OMR, un montant que le gouvernement n'a pu que partiellement résorber, les aides d'Etat additionnées atteignant 727 M OMR depuis 2009. En réponse à cette situation financière dégradée et compte tenu des limites d'action du gouvernement, *Oman Air* entend accélérer son développement à travers trois axes. D'une part, la diversification des sources de revenus via notamment une hausse des activités cargo (+6 % des revenus d'*Oman Air SATS Cargo* en 2016) et des services de *catering*. D'autre part, la poursuite de la modernisation de la flotte, qui, de 47 appareils passerait progressivement à 70 en 2023 (contre 2020 initialement anticipé). Enfin, la suppression de certaines lignes déficitaires (arrêt de la desserte de Beyrouth) et le développement de rotations plus performantes (Manchester, Nairobi). Le développement d'*Oman Air* reste pénalisé par certaines contraintes étatiques en matière de couverture du territoire et de déploiement de nouvelles lignes à des fins touristiques voire politiques (ouverture de lignes vers la Chine au titre de la relation bilatérale).

(M OMR)
1000 **Oman Air : des comptes dégradés depuis 2008**



CHIFFRES CLEFS 2016

- **7,7 millions (+21 % sur l'année)**
Nombre de passagers transportés
- **13,1 heures**
Heures d'utilisation d'un appareil en moyenne sur une journée
- **74,4 %**
Taux d'occupation des sièges
- **47**
Nombre d'appareils
(Objectif 70 en 2023)

Télécommunications : l'Autorité de Régulation pré-qualifie 4 sociétés pour la 3^{ème} licence mobile

Les groupes *Saudi Telecom*, *Emirates Telecommunications Group*, *Kuwait's Mobile Telecommunications (Zain)* -en consortium avec l'opérateur local *Telecom Oman (TeO)*- et *Sudatel Telecom Group* ont été pré-qualifiés par l'Autorité de Régulation des Communications en vue de l'obtention de la 3^{ème} licence de téléphonie mobile en Oman. L'arrivée d'un 3^{ème} opérateur de téléphonie mobile répond à l'objectif des autorités d'insuffler davantage de concurrence dans le secteur des télécommunications en poursuivant ainsi sa libéralisation. Actuellement, le marché de la téléphonie mobile est dominé par un oligopole, formé par l'opérateur historique *Omantel* et *Ooredoo Oman*, filiale du groupe qatarien de télécommunications du même nom, qui disposent chacun de 41 % de parts de marché (le reste se répartissant entre deux opérateurs de réseaux mobiles virtuels, *Renna* et *Friendi*, qui « empruntent » le réseau d'*Omantel* en proposant des services de téléphonie à leurs clients). Avec un taux de pénétration de 151 % (6,9 M d'abonnements pour 4,5 M d'habitants), le marché des télécommunications en Oman est déjà très mature. L'enjeu de l'introduction d'un nouvel opérateur porte ainsi autant sur l'évolution attendue des tarifs que sur les contenus et les futurs nouveaux services qui seront proposés. Une *short-list* des entreprises pré-qualifiées doit être publiée le 14 août avant une sélection définitive prévue début septembre.

Télécommunications : UTL lève 600 M USD pour racheter les parts d’Omantel au Ministère des Finances

United Telecommunication Ltd (UTL), filiale de l’*Oman Investment Fund*, a levé deux facilités de crédit d’une durée de 5,25 ans (maturité avril 2020) pour un montant de 600 M USD, répartis en 450 M de facilité conventionnelle et 150 M de facilité islamique, via un *pool* de 25 banques mené par *Citi Bank*, *Banca IMI/Intesa Sanpaolo*, *Kuwait Finance House* et *National Bank of Abu Dhabi*. Les fonds levés (taux Libor +230 pdb) ont été utilisés pour le rachat de 51 % des parts d’*Omantel* au Ministère des Finances.

Retail : ODG désigné par OSS pour concevoir et gérer le duty-free du nouvel aéroport de Mascate.

Le cabinet de conseil et d’architecture commerciale *ODG*, anciennement *Open D Group*, *Retail Access and Sparkle*, a été officiellement désigné fin mai par *OSS (Oman Sales and Services)*, la *joint-venture* créée entre *Oman Air* et l’opérateur irlandais *ARIME (Aer Rianta International Middle-East)*, pour concevoir et gérer le projet du *duty-free* du nouvel aéroport de Mascate dont l’ouverture officielle reste prévue pour novembre prochain. *ODG* concevra l’ensemble des espaces *duty-free* et gèrera parallèlement l’appel d’offres et la construction des 9 000 m² de magasins prévus, nécessitant une forte coordination entre les acteurs concernés : l’opérateur du *duty-free (OSS)*, les marques (cosmétique, alcool, confiserie, etc), les contractants et l’opérateur de l’aéroport (*Oman Airport Management Company*). La société *ODG* a été créée en France en 2002 avant de se développer à Dubaï (2005) puis à Singapour et Hong Kong. Le Sultanat d’Oman représentera en 2017 près de 50 % de son chiffre d’affaires. Outre le projet du *duty-free*, *ODG* intervient en Oman dans les secteurs de la réhabilitation de centres urbains ainsi que dans la conception de magasins, restaurants et centre commerciaux.

Agriculture : embargo des Emirats-Arabes-Unis et du Koweït sur plusieurs produits locaux

Mi-mai, le Koweït a rejoint les Emirats-Arabes-Unis (EAU) dans la décision de suspendre les importations de plusieurs produits omanais (carottes, melons, cresson) au vu d’un taux de pesticides supérieur à la limite maximale des standards internationaux. L’embargo, qui concerne aussi plusieurs produits d’autres pays dont l’Egypte (poivre, oignon, laitue), la Jordanie (poivrons, chou, chou-fleur, laitue), le Liban (pommes) et le Yémen (totalité des fruits), se traduit pour les producteurs omanais par une accumulation des stocks et des pertes élevées, avec pour conséquence une baisse des revenus. La situation est d’autant plus difficile que 62 % des exportations de fruits et légumes omanais sont destinées aux EAU et au Koweït (pour un montant de 41 M €). En réponse, les autorités omanaises ont effectué une série de tests qui révèlent que 98 % des productions locales afficheraient un taux de pesticides inférieur à la limite autorisée au plan international. Des négociations bilatérales sont en cours afin de trouver une solution rapidement.

Rail : octroi des contrats de consultance par Oman Rail et cartographie en cours des ressources minières

La compagnie publique *Oman Rail*, en charge du développement et de l’exploitation du (futur) réseau ferré omanais a attribué trois contrats de conseil pour le *design* et la gestion du projet de ligne minière devant relier à terme les mines du sud-ouest du pays à *Duqm* (650 km). Les sociétés *Parson* (Etats-Unis), *Khatib & Alami* (Liban) et la *joint-venture* entre *Rete Ferroviaria Italiana* et *Italferr* (Italie) ont été retenues pour fournir, à la demande et sur une durée de deux ans, les études de définition et d’identification de l’ensemble des besoins relatifs au tracé et à la réalisation de la ligne : gestion, opérations & maintenance, infrastructures, systèmes de signalisation, services auxiliaires. Le montant des contrats s’élève à 60 M USD dont 24 M USD financés sur fonds propres par l’*Oman Global Logistics Group*, la *holding* publique en charge de la coordination des projets logistiques du Sultanat, les 36 M USD restants étant financés par le prêt octroyé fin 2016 par la Banque asiatique pour les infrastructures. Le projet de ligne ferroviaire minière doit permettre à terme une meilleure valorisation du secteur des mines, l’une des priorités de diversification du pays. La réussite du projet dépend toutefois du développement, en parallèle, des capacités de stockage, de transformation et d’exportation autour du port de *Duqm*. L’Autorité Publique des Mines conduit actuellement une étude d’évaluation précise des réserves en minerais du Sultanat, préalable au lancement des travaux. La nouvelle loi sur le secteur minier, attendue d’ici à la fin de l’année, devrait garantir plus de transparence, allonger la durée des licences d’exploitation et simplifier les procédés d’obtention de licence.

Armement : premières livraisons de munitions de l'unité de fabrication réalisée par Manurhin

Créée en 2011 par décision du Sultan, *Oman Ammunition Production Company*, la société de production de munitions d'Oman, a remis à la mi-mai ses premières livraisons de cartouches produites à partir de son usine de munitions à armes de petits et moyens calibres. Financée par plusieurs fonds de pension des armées, l'usine est le résultat du contrat obtenu fin 2013 par la PME *Manurhin*, basée à Mulhouse, visant à fournir en équipements l'unité de fabrication des cartouches et former les ingénieurs locaux de la conception du projet à sa réalisation. Le contrat, d'une valeur globale de 70 M €, soit le plus important dans l'histoire de l'entreprise, avait permis d'embaucher une cinquantaine de salariés français supplémentaires. L'usine, dont la capacité s'élève à une production annuelle de 94 millions de cartouches, fournira exclusivement la police royale et l'armée. Située à *Samail*, au sud-ouest de Mascate, l'unité de fabrication affiche un taux d'omanisation de 100 % (120 employés environ) et présente les meilleurs standards internationaux tant en termes de sécurité que de protection de l'environnement. Les cartouches produites n'ont pas vocation à ce stade à être exportées.

Eau & électricité : publication du 7-year statement (2017-2023) d'OPWP

Oman Power and Water Procurement (OPWP), l'organisme public directeur unique d'électricité et d'eau en Oman, vient de rendre public son *7-year statement (2017-2023)*, plan d'actions et d'orientations pluriannuel qui recense notamment les projets de développement en cours et à venir. En matière d'électricité, la croissance de la demande jusqu'en 2023 a été revue à la baisse à +6 % par an en moyenne contre +8,5 % par an prévue dans le rapport précédent (2016-2022). Dans le même temps, la demande en eau progresserait en moyenne de +7 % par an contre +6,6 % par an dans le rapport précédent. Les grands projets de production d'électricité en cours ont été confirmés (Ibri, Sohar III, Manah) alors que de nouveaux appels d'offre de pré-qualification sont parallèlement annoncés, en particulier pour la centrale de Misfah (juin prochain). Le document confirme par ailleurs la priorité accordée à l'éolien et au photovoltaïque en ce qui concerne les énergies renouvelables. Des appels d'offre de pré-qualification pour une centrale électrique à base de photovoltaïque devraient être lancés d'ici la fin de l'année. Quant au dessalement d'eau de mer, les orientations de 2016 ont été maintenues (extension de Barka I, finalisation des opérations de l'unité de Ghubrah, achèvement des unités de Barka IV et Sohar III pour 2018, Salalah III pour 2020 et Khasab pour 2021). Trois nouveaux projets ont été identifiés : la construction d'une usine dans la région Nord Batinah d'ici à 2022 (200 000 m³/jour), une unité à Salalah de 100 000 m³/j d'ici à 2021 et le déplacement du projet d'Ashkharat vers Aseelah (80 000 m³/jour) d'ici à 2020.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique de Mascate

Rédigé par : Gilles Bordes, Marine Audras et Théo Negrini

Revu par : Gilles Bordes
Chef du Service économique de Mascate

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/oman>